



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Charmes

SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	21	21 + 6 pouvoirs

Date de convocation 25 octobre 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre, le six novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de **Raphaël MICHELET**, maire.

Présents : **BRIERE Gaëtanelle, DA COSTA Mattéa, DASSONVILLE Fanny, DELAURENT Alain, DONEL Hervé, FRANÇOIS Pascal, GORIUS Gérard, HETT Paul, JEAN Christophe, LAMBLLOT Guy, LEROY Régis, MICHELET Raphaël, MUSSIER Aurélie, PAGEL Nicolas, PONCET Gwladys, POTIER Laurent, SCHLIENGER Richard, SIMONIN César, THOMAS DA COSTA Maud, THOUVENOT Emilie, XÉMARD Géraldine.**

Absents : .

Représentés : **BOST Sylvain à BRIERE Gaëtanelle, CRUCIANI Jordan à DASSONVILLE Fanny, DAGUIN Charlotte à THOMAS DA COSTA Maud, LACOMBE Camille à MICHELET Raphaël, MANESSIER Thierry à PAGEL Nicolas, MAUCORPS Valérie à DELAURENT Alain.**

Madame THOMAS DA COSTA Maud a été nommée secrétaire de séance.

Objet : FINANCES-Fixation des tarifs pour l'organisation des thés dansants et des après-midi "tarot"

N° de délibération : DEL_2024_86

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	6	27	0	0	0

Il est proposé d'organiser des thés dansants et des après-midi « tarot » une fois par mois en alternance dans les salons de l'Hôtel de Ville pour les carpinienais ainsi que pour les personnes extérieures.

Il convient de fixer les tarifs de cette animation :

ENTREE	3 €
Boissons	1 €
Gourmandises	1 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE l'organisation de thés dansants et des après-midi « tarot » une fois par mois en alternance dans les Salons de l'Hôtel de Ville à compter du 1^{er} janvier 2025.

D'OUVRIR les thés dansants et les après-midi « tarot » aux carpinienais et aux personnes extérieures.

APPROUVE la tarification proposée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Affiché le 7 novembre 2024
Pour extrait conforme
Raphaël MICHELET, Maire



Raphaël MICHELET
2024.11.07 15:15:48 +0100
Ref:7540665-11313000-1-D
Signature numérique
le Maire

Raphaël MICHELET